



S.A.V.L.

La Lettre de LYON-VAL

N° 25 - 2006

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ AMICALE DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DU VAL-DE-GRÂCE
ET DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES DE LYON

SOMMAIRE

	Page
Le Mot du Président.....	1
Carnet de famille.....	2
Donateurs.....	2
Nouvelles.....	2
Vente d'entraide.....	3
Annuaire.....	3
Bureau de la SAVL.....	4
Bulletin d'Adhésion.....	4
AG de la SAVL du 15 avril 2005.....	5
Rapport moral 2005.....	6
Bilan financier 2004-2005.....	7
Réunion du CA du 11 oct. 2005.....	8
AGE de la SAVL du 13 déc. 2005... ..	9
Réunion des présidents de régions ..	10
AG de la section Ouest.....	11
Convocation AG ordinaire 2006.....	12
Convocation du CA 2006.....	12
Candidats au poste d'administrateur.....	12
Bulletin de vote.....	12
Pouvoir.....	12

Rédacteur en Chef: PCGI ROCQUET

Secrétariat:

1, place Alphonse-Laveran,
75230 PARIS 05 - Tél. 01.40.51.47.62

Société Amicale
des Élèves et Anciens Élèves
du Val-de-Grâce
et de l'École du Service de Santé
des Armées de Lyon

Composition: RABAGNAC Graphism'
Tél. 01 69 20 46 11 - www.rabagnac.com

Le Mot du Président

Le 13 décembre 2006 l'Assemblée générale extraordinaire s'est réunie pour modifier l'intitulé de l'association. Le quorum ayant été obtenu conformément aux dispositions statutaires, le vote exprimé a décidé la modification statutaire demandée par le Conseil d'administration par 341 voix pour, 30 voix contre et 5 abstentions.

La demande d'approbation a donc été adressée au Ministère de l'Intérieur le 27 janvier 2006 afin que l'Association devienne « Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves des Écoles du Service de Santé des Armées et de l'École du Val-de-Grâce (S.E.V.G.) », sans que cela modifie ses buts, ses principes et ses moyens.

Mais cela ne doit pas nous retenir davantage au regard de la très triste nouvelle apprise lors de la rédaction de ces lignes. Le Médecin Général Inspecteur André JOULIN, Ancien Président de la SAVL, Président d'Honneur, nous a quitté le vendredi 17 février 2006, brisé par l'inexorabilité de la maladie. Le Médecin Général Inspecteur JOULIN était resté membre du Conseil d'administration depuis qu'il avait quitté la présidence et sa présence et ses conseils discrets mais précieux ne nous avaient jamais fait défaut.

Notre association est en deuil et nous prions la famille de notre grand ancien d'accepter l'expression de toute notre sympathie et de tous nos regrets.

Nous saurons, dans nos prochaines manifestations associatives, rendre à notre Président d'Honneur disparu et à sa mémoire, l'hommage solennel et spontané qui lui est dû.

Le Médecin Général Inspecteur (2^eS) H. BOURGEOIS
Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
Président



DÉCÈS

Nous avons appris avec peine les décès de :

MATHIEU Constantin (R/T - Stage: 1939), décédé le 26 novembre 2005

Madame Jacques TALON, née Mireille FULCONIS, décédée le 27 novembre 2005, à l'âge de 82 ans

GRÉS Jacques (2^eS/T/MG - Stage: Val 1946), décédé le 22 décembre 2005

HEBRARD Henri (R/MC - Stage: Val 1939), décédé le 25 décembre 2005 dans sa 93^e année

PAILLET R. (R/TM/MC Stage: Pharo 1952), décédé en janvier 2006

Madame GOUDAL, veuve du MG GOUDAL, ancien délégué de la SAVL de Rennes, décédée en janvier 2006

BATISSE Bernard (R/T/MCSN - Stage: Val 1956), décédé le 22 janvier 2006

CHAMBERT Serge (R/A/MC - Stage: Val 1946/1), décédé le 27 nov. 2005

MOLLINGER Robert (2^eS/T/MG - Stage: Val 1937), décédé le 24 août 2003 (appris le 30/01/06)

Le D^r BERTHELEMY nous signale le décès début 2005 du D^r EDUARDO HAY attaché à la promotion 1934-39

HOSOTTE Paul (R/T/MC - Stage: Val 1942), décédé en août 2003 (appris en 2006)

JOULIN André (2^eS/T/MGI - Stage: Val 1949), décédé le 17 février 2006

ROMANET Jean-Pierre (2^eS/T/MG - Stage: Val 1975), décédé le 10 février 2006

NAISSANCE

Louis-Marie, le 23 janvier 2006 chez Monsieur le Médecin des Armées et Madame Xavier DESRUELLES

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Don

D^r BLANCHARD Maurice

D^r VIGNE Jean

D^r BOUTEILLE Henry

D^r SALVAGNIAC André

M^{me} LEDÉDENTÉ Jeanne

D^r DRIEU Michel

D^r LALEVEE Maurice

D^r BREMOND Jacques

Professeur RAYNAUD Guy

D^r RAGUENES François

D^r LAGRAVE Guy

D^r CHICHIGNOUD Guy

D^r COUSSERANS Jean

D^r CARNUS Henri

D^r ROUBINET Pierre

M. ORSINI Jean-Baptiste

D^r BOCQUEL Guy

Professeur DISCAMPS Guy

M^{me} DURIEZ

M. MARTHIENS Jacques

MGA DRONIOU Jean

D^r HERMAN François

Professeur LOUISOT Pierre

D^r PY Robert

D^r CHEMARIN Gaspard

M. SIMON Robert

D^r MARS Henri-Claude

M^{me} COLLIN Andrée

D^r LAFONTAINE Jean

D^r SOLO Léon

D^r CHAUZY André

D^r LAVERGNE Hervé

M^{lle} LALE

M^{me} COLLET

M^{me} SERGENT

D^r ANDRÉ Chantal

D^r HISTACE Bruno

M^{me} CLÉMENT Simonne

D^r GAUDIN Louis

La SAVL est une Association reconnue d'utilité publique par décret du 12 février 1917. De ce fait, elle est habilitée à recevoir les dons ou legs que toute personne, militaire ou civile, en remerciement des soins prodigués par les membres du Service de santé ou pour toute autre raison, souhaite faire pour l'aider à atteindre ses buts,

entre autres :

- aide aux camarades malheureux et à leurs familles

- honorer la mémoire des officiers du Corps de Santé décédés, morts victimes du devoir ou en mission humanitaire.

Nouvelles de la Société Amicale

●●● Le ravivage de la flamme, cérémonie commune avec l'Association Amicale Santé Navale et Outre-Mer (ASNOM), s'est déroulé le dimanche 9 octobre 2005 à 18h30.

●●● La réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 11 octobre 2005.

●●● La messe annuelle de la SAVL a été célébrée le dimanche 20 novembre 2005, en l'église du Val-de-Grâce.

●●● La réunion au Val-de-Grâce des Présidents et Trésoriers des Sections Régionales a eu lieu le mardi 17 janvier 2006.

●●● La réunion du Conseil d'Administration aura lieu le **mardi 7 mars 2006**.

●●● La vente d'entraide se déroulera les **11, 12 et 13 mai 2006**.

●●● L'Assemblée Générale de la SAVL aura lieu à l'amphithéâtre Rouvillois à 16h00, le **vendredi 12 mai 2006**. À l'issue, vers 17h00, se réunira le Conseil d'Administration renouvelé qui élira le nouveau bureau.

●●● Le ravivage de la flamme, cérémonie commune avec l'Association Amicale Santé Navale et Outre-Mer (ASNOM), se déroulera le **dimanche 8 octobre 2006** à 18h30.

●●● La messe annuelle de la SAVL sera célébrée le **dimanche 19 novembre 2006** à 11h00, en l'église du Val-de-Grâce.



La Société Amicale
des Élèves et Anciens du Val-de-Grâce
et de l'École du Service de Santé des Armées de Lyon
fera sa

VENTE D'ENTRAIDE

les 11, 12 et 13 mai 2006

Modifications à l'ANNUAIRE

Nouveaux Adhérents

BOUVARD ép. ROUTÉLOUS Élise
(A/T/MED)

ROUTÉLOUS Didier
(A/T/MED)

PRUNET Bertrand
(A/T/MED)

VITIELLO Laurent
(A/T/MED)

DESBOIS Roger
(R/T/MC)

FRATTINI Benoît
(A/T/MED)

TALON Denis
(Associé)

DE LAMBERTYE Marguerite
(EOM)

MARBAC Vanessa

DOSSER Jacqueline
(R/T/MC)

DISTINGUIN Claude
(Associé)
Fils de Madame DISTINGUIN décédée le 12 juin
2005

Changement d'adresses

Professeur BOUSQUET
(R/A/MC)
78, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Professeur BUISSON Yves Etienne
(À/TM/MGI)
Directeur de l'IMTSSA - Parc du Pharo BP 46
13998 MARSEILLE ARMÉES

CLÈRE Jean-Michel
(À/A/MC)
66, av. de l'Aigle - B 1150 BRUXELLES (Belgique)

de BOURAYNE Joël
(R/T/MC)
37, rue Rousselet - 75007 PARIS

DUMURGIER Claude
(2^eS/T/MGI)
24 bis, rue Tournefort - 75005 PARIS

GASTE Jean-Louis Claude
(À/T/PHC)
Mission Coop. Hôpital Principal Service Pharmacie
BP 3006 - DAKAR (République du Sénégal)

GUIDICE Alain
(À/T/MC)
85, bd de Châteaudun - 45000 ORLÉANS

LONJON Thierry Henri
(CR/T/MC)
La Similienne - 500, chemin de Barielle
83910 POURRIERES

VAN CUYCK ép. GANDRE Hélène
(À/T/PHC)
46, rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS

COURTIOL Alain Pascal
(À/T/MED)
Centre Méd. De Beynes BP 11 Quartier GI
78650 BEYNES

VINOT Jean Marie
(À/T/MC)
62, chemin Collet de Rafféo - 06670 COLOMARS

MURRIS Sophie Juliette Denise
(I H A) Interne des Hôpitaux des Armées
Lieutenant Médecin
1, lotissement Les Garonnaises - 83220 LE PRADET

LEFEBVRE Frédéric
(À/T/CDT)
Direction Interarmées SS-FFDJ SP 85002
00812 ARMÉES (Djibouti)

MAILLARD Armand
(2^eS/T/MG)
Secrétaire Général SAVL
82, bd de Port Royal - 75005 PARIS

MOINE Daniel
(R/T/MC)
Chez Madame Monique RODARY
24, rue Roussy - 69004 LYON

MOREL Henri
(R/T/MED)
Les Hespérides
14, rue du Capitaine Dreyfus - 35000 RENNES

Adresses inconnues

MCSCN MORET François
MCSCN CHOUKROUN Georges
MP MERAT Stéphane

MC RATIGNIER Adrien
CHALMET Monique (associée)

Président

Médecin Général Inspecteur (2^eS) Hubert BOURGEOIS
Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
28, rue Poliveau - Bât. M - 75005 PARIS - Tél. 01 43 36 85 57

Vice-Président

Pharmacien Général Inspecteur (2^eS) Guy ROCQUET
Maître de recherche
16, boulevard de la Terrasse - 91400 ORSAY - Tél. 01 69 31 00 58

Vice-Président

Médecin Général Inspecteur (2^eS) André CONTANT
Médecin des hôpitaux des Armées
5, rue Georges Polizer - 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE - Tél. 01 30 45 15 45

Secrétaire Général

Médecin Général (2^eS) Armand MAILLARD
Médecin des hôpitaux des Armées
82, boulevard de Port Royal - 75005 PARIS - Tél. 01 46 34 71 92

Trésorier

Pharmacien Chimiste Chef des Services (ER) François PAILLER
Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
1748, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE - Tél. 01 47 50 63 74

Cher adhérent, si vous connaissez un camarade qui désirerait nous rejoindre dans la SAVL, voici un bulletin d'adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION

Membre actif ou Membre associé

Cotisation annuelle : **23 euros** (à régler au cours du 1^{er} trimestre)

Par virement postal : SAVL - CCP 636-46 - L - PARIS
ou par chèque bancaire à l'ordre de la SAVL (de préférence)

NOM : PRÉNOMS :

Année de naissance :

Médecin Pharmacien Vétérinaire OCTASSA MITHA Dentiste

École de Formation (année de promotion) LYON : BORDEAUX :

École d'Application (année) : Val, AIR, St^e-Anne, Pharo

Grade détenu : Situation (Active - Retraite)

Domicile :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone personnel : de Service :

N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans la transmission de nos revues, invitations et correspondances diverses.

Reçu fiscal et cotisation SAVL

Étant donné la modicité de la cotisation annuelle à la SAVL (23 €) au regard des frais entraînés par un envoi systématique d'un reçu fiscal, seuls les adhérents accompagnant leur cotisation d'une enveloppe timbrée avec leur adresse, recevront ce document.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAVL DU 15 AVRIL 2005

L'assemblée générale a eu lieu à l'amphithéâtre Rouvillois de l'école d'application du Service de santé des armées du Val-de-Grâce. Trente-trois membres étaient présents et deux cent quatre-vingt-dix-sept pouvoirs étaient validés. S'agissant d'une assemblée générale ordinaire sans quorum obligatoire, celle-ci pouvait se tenir.

1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le MGI (2^{es}) H. BOURGEOIS, président de la SAVL, souhaite la bienvenue à l'assemblée, modeste certes, mais fidèle et attentive. Il remercie le directeur de l'école d'application, le MGI BRIOLE, pour son hospitalité et la mise à disposition du cloître pour la vente d'entraide et la présente assemblée. Il souligne les présences du MGI BUFFAT, président de la section P.L.A.C.A. et des représentants des autres sections les MCSCN CLAROU et BEULATON.

Puis il en vient aux deux rendez-vous annuels d'importance :

- le ravivage de la flamme en association avec l'ASNOM le 9 octobre 2005 à 18h30 à l'Arc de Triomphe,
- la messe du souvenir le 20 novembre 2005 à 11 heures dans la chapelle du Val-de-Grâce où il se propose de lire la liste des décédés plutôt que maintenant.

Il annonce enfin qu'un ou deux élèves, comme prévu par les statuts, seront invités au conseil d'administration.

2. RAPPORT MORAL

Le secrétaire général procède ensuite à la lecture du rapport moral. Celui-ci est adopté et l'assemblée générale lui donne son quitus à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier le PCCS (ER) F.M. PAILLER rappelle que les comptes ont été établis conformément à l'instruction ministérielle en vigueur et que la présentation, comme l'année précédente a été modifiée sur la demande de la direction des Affaires financières du ministre de la Défense. Le montant associatif est ainsi plus visible et la raison d'être de l'association mieux comprise. Il rappelle aux adhérents de bien vouloir régler leur cotisation.

Compte de résultats 2004 et budget prévisionnel 2005 sont soumis à l'approbation des membres présents qui donnent quitus à l'unanimité (pièces jointes).

4. PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Le rédacteur en chef, le PCGI (2^{es}) G. ROCQUET, sollicite des articles concernant le service. Le numéro 66 Lyon-Val 2005 devrait paraître en fin d'année et comportera un annuaire complet.

5. PROJET DE VOYAGES

Le MGI (2^{es}) A. CONTANT rappelle que le voyage en Russie entre le 23 mai et le 3 juin comptera cinquante-cinq adhérents et se dit prêt à organiser le suivant selon les suggestions qui lui seront faites.

6. DISCUSSION

Deux questions dominent :

- La première concerne la lecture de la liste des décédés de l'année et le lieu qui paraît le plus opportun à cette lecture. Elle se faisait en assemblée générale. Elle s'est faite à l'occasion de la messe du Souvenir l'an passé. Elle peut se faire dans les deux lieux de réunion.
- La deuxième émanerait de nombreux chefs de service de classe normale et hors classe qui n'auraient plus de lien suivi avec le service, sa vie, ses transformations, son devenir et se plaignent du manque d'informations à ce propos. (Ne recevant ni Actu Santé ni Médecine et Armées).

La suggestion de demande à la SAVL de palier ce manque par un moyen à sa convenance paraît totalement irréaliste. La SAVL n'a pas vocation pour ce genre d'activité et n'a pas à se substituer à la DCSSA. Ceux qui ne reçoivent pas la revue Actu Santé peuvent s'y abonner s'ils le désirent.

7. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ce qui concerne l'élection du conseil d'administration : sept sortants dont six sont réélus, un nouveau membre élu.

À savoir :

MGI	ANTOINE
Cdt	CHAZOULE
Cdt	LEFEBVRE
MG	MAILLARD
MC	OTT
MC	PESSEREAU
MCSCN	PIERRE



L'ordre du jour étant épuisé et aucune question nouvelle n'étant posée, la séance est levée.

MGI (2^{es}) H. BOURGEOIS
Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
Président

MG (2^{es}) A. MAILLARD
Médecin des Hôpitaux des Armées
Secrétaire général



Que devient la SAVL depuis notre dernière réunion en assemblée générale le 21 mai 2004. Reprenons pour cela les différents points.

1. RÉUNIONS DE TRAVAIL

Trois conseils d'administration le 15 avril et 19 octobre 2004 ainsi que le 8 mars 2005 durant lesquels il a été question de l'équilibre budgétaire malgré la conjoncture incertaine, de la parution de la revue Lyon-Val, des adhésions difficiles à maintenir, des aides à donner et de la vie plus ou moins facile des sections.

Une réunion des présidents des sections et de leurs trésoriers le 25 janvier 2005.

Des réunions du bureau central au prorata des nécessités et au moins une fois par mois. Rappelons que deux fois par semaine l'un de nous est présent à la permanence du secrétariat. Celui-ci est tenu quotidiennement et avec efficacité par Madame PERISSON, qui grâce à notre trésorier le PCCS PAILLER, a pu se familiariser avec le volet financier qu'elle assume maintenant à la place de notre regretté Lieutenant GRAIZON dont c'est à quelques jours près le premier anniversaire de sa mort.

2. EFFECTIFS

Problème rémanent qui ne trouve pas de solution efficace devant un certain désintéressement des membres potentiels à l'égard de l'association. Ce problème est d'ailleurs beaucoup plus général et ne nous épargne malheureusement pas.

L'effort consenti depuis plusieurs années pour maîtriser la gestion de la société est arrivé à son terme.

La remise à jour du listing des adhérents en même temps que son informatisation est terminée. Elle permet de suivre le devenir de chacun et de gérer au mieux les règlements.

Parallèlement le programme de recouvrement des cotisations en retard, dans le souci d'assainir une situation financière qui se dégradait, est lui aussi terminé. Dans l'ensemble cette opération a reçu un accueil favorable et a permis une rentrée de devises non négligeable.

Rappelons de plus que dans l'éditorial du Lyon-Val 2004 n° 65, notre président, précisait, après une dernière mise en garde, que toute demande de

régularisation non concrétisée entraînerait ipso facto le retrait de l'adhérent du fichier et que l'envoi de la revue et de la lettre cesserait évitant des dépenses inadéquates. La date butoir est fixée au 31 août 2005.

Enfin conformément à la décision prise en assemblée générale le 31 mai 2002, la catégorie « membre permanent » n'existe plus. Les membres ayant cotisé pendant dix ans sont qualifiés de « membre à vie ». À l'issue de la décennie, ils choisissent entre le paiement annuel classique ou le paiement groupé de dix ans. Cette opération se déroule progressivement et sans problème majeur.

Quant au nombre d'adhérents il s'élève à 1535. Ce léger fléchissement (1560 en 2004) s'explique en partie par la radiation des membres refusant de poursuivre leur adhésion suite à la lettre de relance et aux décès survenus en cours d'année.

Ils se répartissent ainsi :

- 688 membres à vie (ceux la même qui, au bout de dix ans, doivent cotiser soit chaque année, soit pour dix ans),
- 44 bienfaiteurs,
- 107 membres associés avec toujours une nette prédominance de veuves très fidèles,
- 27 invités qui ne cotisent pas,
- 217 injoignables pour adresses inconnues,
- 17 nouveaux adhérents dont six élèves,
- 168 membres n'ont pas répondu à la demande de régularisation (ils risquent d'être radiés des listes le 31 août 2005).

Notre trésorier que nous avons failli perdre et que nous avons retrouvé avec soulagement, au moins encore pour un an faute de remplaçant, nous explique non sans humour qu'il garde un œil sur le CAC 40 et un autre sur le prix du baril de pétrole. La bonne santé retrouvée de l'un atténue l'envol néfaste du second.

Il saura vous promener à travers les arcanes de la gestion financière avec la clarté et la rigueur qui le caractérisent.

3. MANIFESTATIONS COMMÉMORATIVES

- Le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe a permis aux présidents de la SAVL et de l'A.S.N.O.M. de déposer une gerbe commune, symbolisant

par le fait l'unité du Service de santé des armées. Nous pouvons regretter le faible nombre des membres présent. Souhaitons une plus grande participation cette année.

- La messe du souvenir a été célébrée par l'aumônier militaire Jean-Pierre GIRARD dans le recueillement et la ferveur traditionnels devant une assemblée fournie.

4. RÉUNIONS DE CONVIVIALITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Rappelons le succès de la vente d'entraide de 2004 qui s'était déroulée plus tôt, début avril, et qui a fait l'objet d'une mention spéciale dans le rapport moral de 2004 mettant en exergue le dévouement de ses membres sous l'impulsion de Madame TRIPON, mais aussi le besoin de nouvelles bonnes volontés prêtes à prendre le relais.

Nous ne pouvons pas encore vous informer de la vente d'entraide 2005 qui se déroule actuellement. Gageons qu'elle remportera le même succès et contribuera comme chaque fois au bon équilibre des finances.

Comme à l'habitude, les sections ont une vie associative encourageante. Il est dommageable néanmoins que cette vitalité soit sous-tendue par les mêmes noyaux durs de fidèles et que peu de nouveaux adhérents viennent grossir les rangs. Quant à la section de l'Est, rien de nouveau.

Le bureau central participe chaque fois que possible, par l'intermédiaire d'un de ses membres, aux assemblées de section. Ceux-ci ont toujours grandement apprécié la chaleur de l'accueil, le sérieux des réunions de travail et la qualité des visites.

La croisière Moscou Saint-Pétersbourg prend forme et s'organise sous la responsabilité du MGI CONTANT. Ce voyage de douze jours qui se déroulera du 23 mai au 3 juin 2005 s'annonce sous les meilleurs auspices = cinquante-cinq adhérents se sont inscrits sur la liste des participants.

5. L'ŒUVRE D'ENTRAIDE

Deux médecins et deux élèves médecins en difficultés ont bénéficié d'un prêt d'honneur.

Comme à l'habitude ont été distribués :

- Les prix attribués aux élèves les plus méritants après le concours de sortie de l'École d'application du Val-de-Grâce (médecins, pharmaciens, vétérinaires, OCTASSA).
- Le prix attribué aux meilleurs travaux de recherches.
- Le prix attribué au lauréat de l'académie nationale de pharmacie.

Sans compter arbre de Noël et sponsoring.

Les adhérents sont priés d'informer la SAVL des cas sociaux pouvant bénéficier de son aide à travers le legs Cantoni destiné à accorder bourses de vacances ou séjours linguistiques au pair aux enfants voire aux petits enfants.

6. LES PUBLICATIONS

Sous l'égide de notre rédacteur en chef, le PCGI ROCQUET, le n° 69 Lyon-Val 2004 est paru, riche en articles de valeur. Chacun a pu juger de la qualité de la publication. La lettre de Lyon-Val a paru au début de l'année, elle mérite toute notre attention pour les informations de tous ordres qu'elle contient.

7. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été reçu deux cent quatre-vingt-dix-sept bulletins de vote. Tous les postulants
MGI ANTOINE
Cdt CHAZOULE
Cdt LEFEBVRE

MG MAILLARD
MC OTT
MC PESSEREAU
MCSCN PIERRE

ont obtenu le nombre requis de voix pour être réélus. Leur élection sera définitivement validée par l'Assemblée générale.



Je pense vous avoir fait un résumé à peu près complet de nos activités. Je vous remercie de votre participation fidèle et de votre attention.

Médecin Général A. MAILLARD
Secrétaire Général

BILAN FINANCIER au 31 décembre 2004

ACTIF	2003	2004	PASSIF	2003	2004
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations corporelles	–	–			
Immobilisations financières			Fonds associatif	1 207 487,32	1 289 297,28
Valeurs mobilières	1 128 122,91	1 205 720,25	Provisions fonds social	–	–
Legs Cantoni	144 723,81	134 084,91	Résultat exercice	25 844,56	17 890,33
Prêts d'honneur	3 989,52	8 406,68	Provisions risques et charges	85 346,32	76 741,24
CE	15 036,80	15 913,58			
Total (1)	1 291 873,04	1 364 125,42	Total (1)	1 318 678,20	1 383 928,85
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Disponibilités du Siège					
CCP	1 384,38	416,45	Charges sociales	44,00	–
UZES	6 201,27	40,95	Impôts	8 298,24	7 040,16
Numéraire	69,68	94,68	Revue + Lettres	2 293,93	2 648,49
Objets divers	11 546,00	10 685,00			
Livres	18 240,00	18 210,00			
Total (2)	37 441,33	29 492,08	Total (2)	10 636,17	9 688,65
TOTAL (1+2)	1 329 314,37	1 393 617,50	TOTAL (1+2)	1 329 314,37	1 393 617,50

COMPTE DE RÉSULTAT 2004 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2005

PRODUITS	2004	Prévisionnel 2005	PASSIF	2004	Prévisionnel 2005
Cotisations et abonnements	14 907,11	15 000,00	Salaires et charges	35 403,13	37 000,00
Revenus du portefeuille	27 610,51	52 000,00	Frais secrétariat	3 986,08	2 500,00
Remboursement prêts d'honneur	2 467,40	2 500,00	Revue	8 384,56	21 000,00
Recettes occasionnelles diverses	655,02	–	Impôts	8 298,00	8 000,00
Recettes au profit œuvres sociales	11 000,00	11 000,00	Œuvres sociales	13 002,16	10 000,00
Inscriptions repas	1 196,00	–	Vie de la société	7 667,31	5 000,00
Dons	1 014,87	3 000,00			
Compte général de résultat	58 850,91	83 500,00	Compte général de résultat	76 741,24	83 500,00
			Déficit	17 890,33	

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAVL DU 11 OCTOBRE 2005

Elle s'est tenue à l'Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce.

Étaient présents - Membres du Bureau :

<i>Président</i>	MGI BOURGEOIS
<i>Vice Président</i>	PGI ROCQUET
<i>Vice Président</i>	MGI CONTANT
<i>Secrétaire G^{al}</i>	MG MAILLARD
<i>Trésorier</i>	PCCS PAILLER

Étaient présents - Membres du Conseil d'Administration. :

MGI ANTOINE - MGI BUFFAT - MCS CLAROU - MGI DOURY - MC LAABAN
PCCSHC LAFARGUE - PCGI LEMONTEY - VBGI LUIGI - MCSHC MOLINIÉ
G^{al} MOUGNAUD - MC PESSEREAU - MCSCN PIERRE - MC RENARD - MGI
VIGNAT

Membres absents excusés :

Cdt CHAZOULE - G^{al} DUBOIS - MGI JOULIN - Cdt LEFEBVRE - MC OTT

Membre Ès qualités présent : MGI BRIOLE

Membres Ès qualités excusés : MGI FLECHAIRE - MG GUELAIN

Membres invités présents : MGI EULRY - M^{me} TRIPON

Présidents d'honneur invités excusés : PCG BOUQUENNE - MGI DEMARTY

1. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Le MGI BOURGEOIS salue les membres présents, particulièrement nombreux, et notamment Madame TRIPON, le MGI BRIOLE, Directeur de l'École du Val-de-Grâce, et le MGI EULRY, Médecin Chef de l'Hôpital d'Instruction des Armées.

Il remercie tous les membres du Conseil d'administration qui ont tous répondu rapidement et favorablement à la demande d'aide consentie à un médecin non-membre de la SAVL. Il rappelle que les statuts le permettent, sous couvert de l'avis du Conseil.

Il aborde ensuite les raisons qui vont l'amener à demander aux membres présents de proposer la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire. En effet, conformément aux textes réglementaires régissant le fonctionnement des associations rattachées au Ministère de la Défense, la SAVL ne doit mentionner dans son sigle que le nom du Val-de-Grâce, ceci afin de lui permettre de garder son site dans l'enceinte même de cet établissement, après signature d'une convention de partenariat entre l'École du Val-de-Grâce et l'association. Une modification des statuts en découle qui ne peut se faire qu'en Assemblée générale extraordinaire.

Il précise enfin que le sigle SAVL pourrait devenir SEVG (Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du Service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce). La Revue, quant à elle, paraîtra une dernière fois sous son ancien

libellé mais devra comme la Lettre, changer d'intitulé.

Il passe ensuite la parole au MGI BRIOLE

2. INTERVENTION DU MGI BRIOLE

En substance l'intervention à pour but de rappeler le caractère fédérateur et uniciste de l'École du Val-de-Grâce qu'entraîne l'évolution des études médicales. Celles-ci obligent en effet les élèves officiers médecins, issus des deux écoles de formation de Bordeaux et de Lyon, à suivre durant les trois années du 3^e cycle des stages d'enseignement commun concentrés au Val-de-Grâce tout en poursuivant leur formation dispersée dans les différents hôpitaux de l'hexagone. D'où la nécessité d'une direction fédérative de l'enseignement et de la formation durant cette période. L'accord doit se faire sur le signifiant le plus fédérateur : « École du Val-de-Grâce ».

Quant aux associations, elles se doivent de refléter cette notion d'unicité. La SAVL, la plus ancienne, se doit de trouver et de garder sa place au Val-de-Grâce. Pour cela et pour se mettre en conformité avec les textes réglementaires, il devient nécessaire de procéder à des modifications d'intitulé, donc de statuts, et inclure dans cette association non seulement les élèves de l'École du Val-de-Grâce mais aussi ceux des Écoles de formation de Bordeaux et de Lyon.

3. TOUR DE TABLE A PROPOS DES MODIFICATIONS DES STATUTS

Il en ressort que la majorité des membres présents approuvent ces propositions qui répondent à une tendance irréversible d'unicité de Corps. Mais un effort pédagogique certain est à faire pour expliquer la chose aux élèves. Tout particulièrement à ceux de Lyon comme le soulignent le MGI VIGNAT et le MCSCN CLAROU qui s'interrogent sur le devenir de leur section et les réactions des anciens. Le président précise que rien ne changera pour la section.

Le Conseil d'administration propose la réunion d'une Assemblée générale extraordinaire dans les délais les meilleurs en respectant les dispositions statutaires de l'Association (Art. 26).

4. LE MOT DU TRÉSORIER

Le PCCS PAILLER signale que de nombreuses cotisations manquent à l'appel. Il félicite Madame TRIPON pour l'aide financière, non négligeable, qu'apporte la vente d'entraide.

Il rappelle que les associations sont de plus en plus sous le regard de leurs autorités de tutelle, ce qui explique les rappels des contrôleurs à propos de la présentation des pièces financières.

5. LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Le PGI ROCQUET précise que le numéro de Lyon-Val 2005 paraîtra à la fin de l'année, qu'il comporte un annuaire complet, les nouvelles associatives, des articles d'Actu Santé sur le tsunami, entre autres.

Un tel numéro particulièrement important est onéreux. Des économies sont à faire sur les prochains.

4. QUESTIONS DIVERSES

Il n'est pas prévu de voyage en 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée.

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Président

MG (2^eS) A. MAILLARD
Secrétaire général

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SAVL DU 13 DÉCEMBRE 2005

Après avoir salué les membres présents, le président précise que sur les neuf cent cinquante-deux membres à jour de leur cotisation, le bureau a reçu cinq cent trente réponses dont trois cent soixante-deux suffrages exprimés. Le quorum de deux cent trente-huit étant atteint, l'Assemblée générale extraordinaire peut donc se tenir.

Il rappelle que le seul but de la présente réunion est l'approbation ou non du nouvel intitulé de l'Association. Cette modification a été imposée par l'autorité militaire comme elle l'a d'ailleurs été à toutes les associations dépendant de son ministère.

En ce qui concerne la SAVL, elle a depuis 1917, date de son fonctionnement effectif, son siège à Paris sans pour autant être liée au Val-de-Grâce par un quelconque accord. Ces événements ne doivent pas se pérenniser : obligation est faite de signer une convention de partenariat avec l'établissement hébergeant le siège social et précisant que les buts, les principes et les moyens d'action dont elle dispose se font au bénéfice du dit établissement, c'est-à-dire de ses élèves.

Le 1er octobre 2005 a parallèlement été créée une École du Val-de-Grâce qui fédère les trois écoles (Bordeaux, Lyon-Bron et Val-de-Grâce) et qui répond à la réforme des études universitaires.

Dès lors il paraissait opportun, pour les raisons administratives et universitaires précitées de modifier le seul intitulé de l'Association en faisant apparaître un lieu géographique unique, le Val-de-Grâce, mais en sous-entendant l'unicité du corps des élèves-officiers et officiers-élèves du Service de santé des Armées.

Concernant la validité de la procédure utilisée et que certains contestent, le président poursuit en précisant que :

- Chronologiquement tous les délais prescrits par les statuts ont été respectés.
- Pratiquement le vote à bulletin secret ne se fait que pour la nomination de personnes. Dans les autres circonstances le vote n'est secret que si plus d'un quart des adhérents le demande, ce qui n'a pas été le cas puisqu'un seul adhérent l'a demandé.
- Techniquement, seuls ont été comptabilisés les bulletins de vote exprimés. Ont été écartés les membres non à jour de leurs cotisations 2004, les pouvoirs non accompagnés de vote. Trois cent soixante-deux suffrages exprimés ont ainsi été retenus.

Cette mise au point étant faite, et avant de recueillir à main levée les votes des adhérents présents dans la salle et n'ayant pas encore exprimé leur choix par correspondance, le président répond à toutes les demandes de précisions et d'explications des membres présents. En particulier :

L'école de formation de Bordeaux ne doit pas voir dans le changement d'intitulé une mise sous tutelle de son administration. Comme à l'école de Lyon-Bron tous les élèves sont membres de droit. Ils ne deviennent membres actifs que s'ils adhèrent en payant leur cotisation. Les adhésions sont libres. À ce propos, il est bon de remarquer leur faible nombre malgré les appels réitérés de longue date par les anciens. Il est précisé que l'A. S.N.O.M. (Association Amicale Santé Navale et d'Outre-Mer) est une association indépendante qui n'est pas concernée par notre changement de sigle. Chaque ancien élève, qu'il soit issu de Bordeaux ou de Lyon-Bron, peut donc adhérer selon l'opportunité, à l'une, à l'autre ou aux deux associations.

Aux deux élèves de l'école de Lyon-Bron, représentant « Santards et Traditions » et craignant de voir disparaître l'esprit même de l'École, il est répondu que si l'unicité du corps est l'aboutissement d'un processus irrémédiable, les traditions restent propres à chaque école et demeurent nécessaires.

Enfin l'École du Val-de-Grâce et les deux écoles de Bordeaux et Lyon-Bron qui lui sont fédérées bénéficieront éventuellement des mêmes aides et des mêmes sponsorisations, le but de la SEVG étant toujours de venir en aide aux camarades et à leur famille quand elle s'avère nécessaire.

Il est procédé ensuite au vote à mains levées. Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Votes exprimés	par correspondance	à mains levées	au total
Nul ou blanc	362	19	381
Abstention	5	-	5
Non	1	4	5
Oui	29	1	30
	327	14	341

La modification statutaire est donc adoptée par 341 voix contre 30 et 5 abstentions.

La Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves du Val-de-Grâce et de l'École du Service de Santé des Armées de Lyon (SAVL), prendra donc le nom de :

Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves des Écoles du Service de Santé des Armées et de l'École du Val de Grâce (SEVG),

après approbation du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Défense.



L'ordre du jour étant épuisé et aucune question nouvelle n'étant posée, la séance est levée.

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
Président

MG (2^eS) A. MAILLARD
Médecin des Hôpitaux des Armées
Secrétaire général

CR DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET TRÉSORIERIERS DE SECTIONS DU 17 JANVIER 2006

Étaient présents - Membres du Bureau :

<i>Président</i>	MGI BOURGEOIS
<i>Vice Président</i>	PGI ROCQUET
<i>Vice Président</i>	MGI CONTANT
<i>Secrétaire G^{al}</i>	MG MAILLARD
<i>Trésorier</i>	PCCS PAILLER

Étaient absent excusé (bureau) :

<i>Trésorier</i>	PCCS PAILLER
------------------	--------------

Étaient présents (sections) :

<i>Section Rhône Alpes :</i>	MGI VIGNAT
<i>Section de l'Ouest :</i>	MG SAUVAGET - C ^{ol} LUCAS
<i>Section du Sud Ouest :</i>	Prof. AULONG - MC AULONG
<i>Section Provence-Languedoc-Côte d'azur (P.L.A.C.A.) :</i>	MGI BUFFAT - VBC BARATTE

Absents excusés (sections) :

<i>Section Rhône-Alpes :</i>	MCSCN ZIANE
------------------------------	-------------

1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT NATIONAL

Le Président remercie les membres présents, leur exprime ses vœux pour 2006 et consacre un long développement aux tenants et aboutissants qui ont débouché sur une Assemblée générale extraordinaire le 13 décembre 2005.

Ce développement est contenu dans le procès-verbal complet qui sera adressé ultérieurement aux présidents des sections.

Le 13 décembre 2005 la modification statutaire transformant le sigle **SAVL** (*Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves du Val-de-Grâce et de l'École du Service de Santé des Armées de Lyon*) par le sigle :

SEVG (*Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves des Écoles du Service de Santé des Armées et de l'École du Val-de-Grâce*) a été adopté par 341 oui contre 30 non et 5 abstentions.

Toutes les dispositions statutaires ont été intégralement et scrupuleusement respectées.

2. TOUR DE TABLE

À l'issue de cette introduction, la parole est donnée aux participants. Il résulte de ce tour de table deux points importants :

- à la crainte du président de la section Rhône-Alpes qui s'inquiétait de voir menacé l'aspect « tradition » de l'École de Lyon, il a été précisé que la modification statutaire ne modifiait en rien les fonctionnements, les missions et la vocation de l'association;

- en soulignant un certain manque d'informations, les autres participants ont compris que cette modification statutaire s'était inscrite dans le cadre d'une évolution administrative irréversible.

3. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2006

a) *nationales :*

- Conseil d'administration
mardi 7 mars
- Vente d'Entraide (jeudi-vendredi-samedi)
11, 12 et 13 mai
- Assemblée Générale Ordinaire
vendredi 12 mai
à 16 h à l'Amphithéâtre Rouvillois
- Ravivage de la Flamme, en commun avec l'A.S.N.O.M.
dimanche 8 octobre
- Messe du Souvenir
dimanche 19 novembre

b) *régionales :*

- Assemblée de la section Sud-Ouest
dimanche 14 mai

4. POINT DE LA TRÉSORERIE

Il est résumé en quelques lignes :

- Cotisations 2004 : **14 535 €**
- Adhérents ayant cotisé en 2004 : **45 %**
- Cotisations 2005 : **9 416 €**
- Adhérents ayant cotisé en 2005 : **30 %**

La relance a eu un effet efficace en 2004 immédiatement anéanti en 2005 puisque 15 % d'adhérents ont oublié de cotiser. Une relance sera faite en 2006. Les oublis « non volontaires » nuisent en effet au budget prévisionnel du trésorier qui, au

vu des résultats de 2004, comptait sur 15 000 € de rentrée de cotisations en 2005.

La bourse en hausse au dernier trimestre de l'année 2005 et continuant sur sa lancée en ce début 2006, permet d'être optimiste. Bien que les comptes ne soient pas arrêtés, le compte de résultats peut d'ors et déjà être considéré comme déficitaire.

Cela amène à repenser le montant de la cotisation, la gestion financière équilibrée de l'association ne pouvant pas dépendre de la bonne santé de la bourse.

Les trésoriers des sections sont à féliciter pour la rigueur et la régularité avec lesquelles ils transmettent leurs chèques.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le président de la section Ouest regrette la carence du recrutement.

Le président de la section Sud-Ouest estime que la modification statutaire n'est qu'une péripétie mais que l'essentiel est « le désintéressement, la soif de servir et le dévouement poussé jusqu'au sacrifice qui animent les deux écoles ».

Le président de la section PLACA annonce les dates de ses manifestations :

- L'annulation de la sortie prévue dans le cadre de la base aérienne d'Istres.
- La réunion organisée au mas d'Artigny à Saint-Paul-de-Vence le samedi 8 avril par le MGI LAGRAVE de la délégation Alpes-Côte-d'Azur.
- La sortie traditionnelle de printemps au mois de juin dans le cadre de Sète et de l'étang de Thau. Il précise que le changement de statut décidé par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2005 et auquel il adhère ne changera en rien la fonction de la section.

Le président de la section Rhône-Alpes annonce une sortie à Vézelay en 2006.

L'ordre du jour, étant épuisé et aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres et lève la séance.

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Président

MG (2^eS) A. MAILLARD
Secrétaire général

SECTION OUEST

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE SECTION (2005)

L'Assemblée générale de notre section « Ouest » s'est tenue à Laval le samedi 8 octobre avec la participation très appréciée du MGI BOURGEOIS, Président national, accompagné du MG MAILLARD, Secrétaire général.

Ambroise Paré nous y attendait sur son piédestal; nous lui avons rendu hommage l'après-midi au cours de notre visite du « Vieux Laval ».

La matinée a commencé par une messe suivie de la visite de Notre Dame des Cordeliers et de ses retables du XVII^e siècle, œuvre de la famille Corbineau, et célèbres dans toute la région et même au-delà.

L'Assemblée générale était organisée dans une salle de conférence du mess

du 42^e Régiment de Transmission; elle a été ouverte par le Président de section, le MG SAUVAGET. Il a rappelé la mémoire de nos deux camarades décédés depuis un an: le MC BERTEAUX de Caen (EASSA 1956) et le MC BLANCHET de Brest (Val 1953). Il a ensuite fait mention de l'Assemblée générale de l'an dernier à Morlaix et de la prochaine qui pourrait se tenir à Brest sous une formule nouvelle.

Après l'intervention du MGI BOURGEOIS qui a fait part des préoccupations du bureau parisien, le renouvellement de l'équipe locale a été soumis au vote des adhérents. Le MC DESERT ne se représentant pas, le MCSCN CORBEILLE a été élu secrétaire de section.

La composition du bureau est maintenant la suivante:

Président	MG SAUVAGET
Vice-Président	MCSCN MATHIEU
Vice-Président	MC DESERT
Secrétaire Gal	MCSCN CORBEILLE
Trésorier	C ^o LUCAS

Le mess a ensuite donné un repas de bonne qualité, précédé d'un apéritif aux trente-six convives présents dont certains, les plus courageux ou les plus ingambes, ont ensuite rendu visite à Ambroise Paré, Alfred Jarry et au douanier Rousseau, enfants de Laval.

MC DESERT
Secrétaire Général

Nouveau Bureau Section Ouest

<i>Président</i>	MG SAUVAGET	5, rue de Brest – 35000 RENNES
<i>Vice-Président</i>	MCSCN MATHIEU	27, rue Boulay Paty – 35200 RENNES
<i>Vice-Président</i>	MC DESERT	10, rue St-Yves – 35000 RENNES
<i>Secrétaire Général</i>	MCSCN CORBEILLE	Bel Air – 35830 BETTON
<i>Trésorier</i>	Col. LUCAS	Saint-Malo – 56130 SAINT-DOLAY

Le compte rendu de l'Assemblée générale de la section Rhône Alpes Centre-Est de la SAVL en date du 7 février 2006 nous est parvenu trop tard pour être publié dans ce numéro. Il apparaîtra dans un numéro ultérieur.

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2006

L'Assemblée générale annuelle (AG) de notre association, se tiendra le vendredi 12 mai 2006 à 16 heures, à l'École d'application du service de santé des Armées (amphithéâtre Rouvillois).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Allocution du Président
- Rapport moral du Secrétaire général,
- Rapport financier du Trésorier,
- Résultats des élections,
- Questions diverses.

Le conseil d'administration souhaite la présence de nombreux membres de l'association. Il vous est demandé de transmettre en retour, avant le 22 avril 2006, le bulletin de vote contenu dans la présente lettre, après l'avoir complété et placé dans l'enveloppe bleue de format réduit, non cachetée et sans aucune marque extérieure. Cette enveloppe sera elle-même placée dans l'enveloppe blanche qui vous est fournie et que vous voudrez bien renseigner et affranchir.

En cas d'absence à l'Assemblée générale, il vous est également demandé de faire parvenir pour la même date votre pouvoir renseigné de votre nom et prénom, signé et daté.

CONVOCAION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 12 MAI 2006

Le Conseil d'administration de la SAVL se réunira le 12 mai 2006 à l'issue de l'Assemblée générale dans les locaux de l'École d'application du service de santé des Armées, sous la présidence de son doyen d'âge.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Élection du Président et des membres du bureau.
Le vote par procuration sera admis, mais limité à deux procurations par membre présent, écrites sur papier libre, datées et signées.
- Le doyen d'âge rendra la présidence du conseil d'administration au Président élu.
- Allocution du Président élu.
- Questions diverses.

CANDIDATS AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

(Par ordre alphabétique)

MG BÉQUET Daniel • MGI BOURGEOIS Hubert • MGI CONTANT André
MC DRAPÉ Maurice • Gal DUBOIS Roger Jean-Pierre • MP GABENISCH Denise
PCGI LEMONTEY Yves • MC LEVEQUE Jean-Noël • VBG LUIGI René
MCSHC MOLINIÉ Claude • PCC PAILLER François

SAVL - Élection au Conseil d'Administration

BULLETIN DE VOTE

(À retourner à la SAVL avant le 22 avril 2006, dans l'enveloppe adéquate)

Afin que soient pourvus les postes vacants, vous pouvez inscrire les noms de postulants pris dans la liste ci-dessus.

- | | |
|---------|---------|
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |

SAVL - 1 place Alphonse-Laveran - 75230 PARIS CEDEX 05

POUVOIR

Je soussigné,

donne pouvoir à

pour toute décision à prendre au cours de l'assemblée générale du vendredi 12 mai 2006

(à l'exclusion).

À, le 2006

Signature :

précédée de la mention
manuscrite "bon pour pouvoir"